

PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session extraordinaire de son Conseil, le quinzième (15^e) jour de juin 2016 à 10 h 30 au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5

Absences motivées :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6

Les membres du Conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Le Cercle des gens d'affaires de Stratford – Versement
- 4- Panneaux de limite de vitesse – Demande au MTQ
- 5- Demande de monsieur Michel Hébert
- 6- Demande concernant la propriété au 106 du rang des Bouleaux
- 7- Caractérisation des bandes riveraines – Diplômé en environnement
- 8- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes
- 9- Sûreté du Québec – Demande de surveillance accrue
- 10- Période de questions
- 11- Levée de la séance extraordinaire

1- Ouverture de la séance extraordinaire

Ouverture de la séance extraordinaire par monsieur André Gamache à 10 h 30.

2- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale.

2016-06-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3- Le Cercle des gens d'affaires de Stratford – Versement

Considérant que le projet « Valorisation des ressources du milieu et promotion de l'achat local » déposé par le Cercle des gens d'affaires de Stratford a été accepté au Pacte rural;

Considérant l'engagement financier de la Municipalité suite à l'acceptation;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

De verser la somme de 7 617,00 \$ au Cercle des gens d'affaires de Stratford.

2016-06-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4- Panneaux de limite de vitesse – Demande au MTQ

Attendu que la pente pour accéder à l'avenue Centrale Sud en provenance de Stornoway est très importante;

Attendu que la vitesse excessive à l'entrée du village de Stratford inquiète les résidents de ce secteur ainsi que la Municipalité;

Attendu que des citoyennes et des citoyens ont demandé à la Municipalité d'intervenir auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) à cet effet;

Il est proposé par monsieur André Gamache,
Et résolu :

D'aviser le ministère des Transports du Québec (MTQ), conjointement avec le comité de la sécurité publique de la MRC du Granit, afin qu'ils aménagent une signalisation préventive dans le but de sensibiliser les usagers de la route, plus particulièrement les véhicules lourds.

De mandater la direction générale afin qu'elle effectue un suivi dans ce dossier.

2016-06-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5- Demande de monsieur Michel Hébert

Attendu que monsieur Michel Hébert demande que soient apportés des correctifs (creusage d'un fossé) sur les lots 3 et 4 du rang 6 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford suite à l'écoulement des eaux provenant du bassin versant;

Attendu qu'une évaluation complète du bassin versant s'impose et que les coûts associés à cette demande risquent d'être élevés pour le demandeur et le voisinage;

Attendu que la situation est complexe et que la Municipalité du Canton de Stratford ne peut intervenir sans avoir au préalable effectué certaines vérifications;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

De transmettre à monsieur Michel Hébert une lettre expliquant les articles du *Code municipal* à l'effet que tous les propriétaires du bassin versant doivent assumer leurs responsabilités, et ce, en proportion de l'écoulement des eaux.

2016-06-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Demande concernant la propriété au 106 du rang des Bouleaux

Attendu que la propriété au 106 du rang des Bouleaux située dans la Municipalité du Canton de Stratford est à vendre;

Attendu que, selon la carte du plan de zonage de la Municipalité du Canton de Stratford, une partie de cette propriété est située en milieu humide;

Attendu qu'une étude écologique a été réalisée par monsieur François Martel, ingénieur forestier, sur le lot 22-P du rang 5 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford;

Attendu que cette étude a permis de déterminer qu'il n'y a pas de milieu humide sur le lot en question;

Attendu que les résultats de cette étude nécessitent une modification au règlement de zonage;

Attendu qu'il est évalué que cette situation cause un préjudice au propriétaire actuel;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

De corriger la carte du plan de zonage afin d'enlever la détermination d'un milieu humide sur le lot 22-P du rang 5 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford, car selon le rapport d'ingénieur forestier, il est démontré que ce lot ne comporte aucun milieu humide.

2016-06-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Caractérisation des bandes riveraines – Diplômé en environnement

Sujet remis à la séance ordinaire du conseil municipal le 4 juillet prochain.

8- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 17 859,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité du Canton de Stratford visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité du Canton de Stratford sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de comptes, l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2016-06-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9- Sûreté du Québec – Demande de surveillance accrue

Attendu la vitesse excessive sur le chemin de Stratford, plus particulièrement aux heures de pointe;

Attendu que plusieurs véhicules lourds empruntent cette voie;

Attendu la présence de nombreux marcheurs et cyclistes;

Il est proposé par madame Julie Marcotte,

Et résolu :

D'intervenir auprès de la Sûreté du Québec (SQ) afin d'augmenter la surveillance dans ce secteur.

De demander à la SQ – Lac-Mégantic s'il est possible de travailler conjointement avec la SQ – Thetford Mines afin d'arrimer les actions et les interventions à partir de Disraeli, en passant par Disraeli Paroisse, jusqu'à Stratford inclusivement.

2016-06-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10- Période de questions

11- Levée de la séance extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 11 h 40.

2016-06-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



André Gamache
Maire



Manon Goulet
Directrice générale et secrétaire-trésorière